

SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LA LIGUE RÉGIONALE DE BASKETBALL DES PAYS DE LA LOIRE



CHAMPIONS



LA LIGUE RÉGIONALE DE BASKETBALL DES PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
PRÉSENTATION DU BASKETBALL.....	4
ORGANISATION - GOUVERNANCE.....	6
■ ÉLUS.....	6
MÉTHODE D'ÉLABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE DES ÉQUIPEMENTS DE LA LIGUE DE BASKETBALL.....	8
■ ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS DE LA LIGUE POUR LA PÉRIODE 2012-2016.....	8
■ RÉFLEXION SUR L' AVENIR DU BASKETBALL DANS 10 ANS.....	8
SITUATION DU BASKETBALL DANS LES PAYS DE LA LOIRE.....	8
■ CLUBS.....	8
■ LICENCIÉS.....	9
■ LE SPORT DE HAUT NIVEAU.....	10
ÉTAT DES LIEUX DES ÉQUIPEMENTS DANS LES PAYS DE LA LOIRE.....	11
■ ÉTAT DES LIEUX DES SALLES DU BASKETBALL DANS LES PAYS DE LA LOIRE.....	11
AMBITIONS 2025.....	12
BESOINS EN ÉQUIPEMENTS À L' HORIZON 2025.....	12
■ CRÉATION DE SALLES DE SPORT.....	12
■ CRÉATION DE SALLES MULTIFONCTIONS.....	14
■ STRUCTURES D' HÉBERGEMENT.....	14
BESOINS PAR DÉPARTEMENT.....	14
ANNEXES.....	16
■ ANNEXE 1.....	16
■ ANNEXE 2 : CAHIER DES CHARGES D' UNE SALLE MULTIFONCTION.....	19

Réalisation

Juin 2014
Région des Pays de la Loire
Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44966 Nantes Cedex 9
Tél. 02 28 20 50 00
Fax 02 28 20 50 05
www.paysdelaloire.fr

Rédaction

Ligue régionale de basketball
avec l'appui du Cabinet
Amnyos

Photos

Page 1 : © H. Bellenger / is /
FFBB.
Page 6 : © ligue régionale
de Basketball.

Mise en pages :

Le Square D. (44)

PRÉAMBULE

Le développement de la pratique sportive sur le territoire passe par l'accès à des équipements de qualité. Ceux-ci doivent être accessibles à tous pour permettre une pratique la plus diversifiée possible, être adaptés aux usages aujourd'hui et capables de s'adapter à ceux de demain.

Ainsi, dans le cadre d'un aménagement sportif du territoire, il apparaît indispensable que la création et la modernisation des équipements soient pensées à l'échelle du territoire et au regard des besoins des Ligériens. Cette vision stratégique doit intégrer les projets de développement des instances sportives et l'émergence de nouvelles formes de pratique.

Le Conseil régional des Pays de la Loire, le Comité régional olympique et sportif, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec le soutien du Cabinet Amnyos, ont décidé d'encourager les ligues et comités régionaux dans l'élaboration de schémas de cohérence des équipements sportifs.

Ces schémas sont avant tout des outils pour le mouvement sportif dans une perspective de développement des activités. Les schémas peuvent également être mis à la disposition de l'ensemble des acteurs engagés dans le sport. Ils permettent de partager une même vision des besoins et les perspectives possibles d'aménagement et d'équilibre des territoires en matière d'équipements et d'accès aux disciplines sportives.

PRÉSENTATION DU BASKETBALL

Inventé pour être joué dans un gymnase, le basketball s'est développé en Europe en tant que sport d'extérieur après le conflit 1914-1918. C'est à partir des années 1950, avec la construction de nombreux équipements couverts, qu'il a connu un fort développement.

Au plan national, le basketball se place au 5^e rang des fédérations olympiques, première fédération de sport collectif après le football (+ de 490 000 licenciés au 1^{er} juillet 2013).

Dans les Pays de la Loire, le basketball est le deuxième sport après le football en nombre de licenciés avec un fort engouement chez les jeunes.

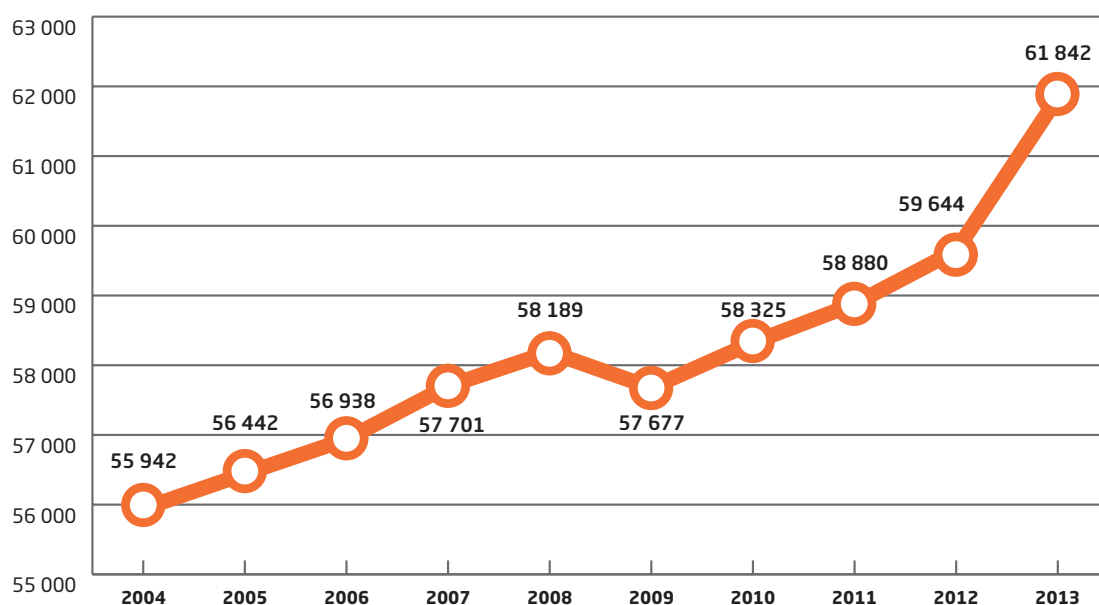
Pour la saison 2012-2013, une très nette progression du nombre de licenciés a été enregistrée, sans doute liée à l'excellent parcours des équipes de France :

- les féminines, médaillées d'argent lors des derniers Jeux Olympiques de Londres et vice-championnes d'Europe en 2013.
- les masculins, champions d'Europe en 2013.

La Fédération Française de Basketball (FFBB) a enregistré une progression de 4,64 % en 2013, et la Ligue de 3,49 %, soit 61 842 licenciés.

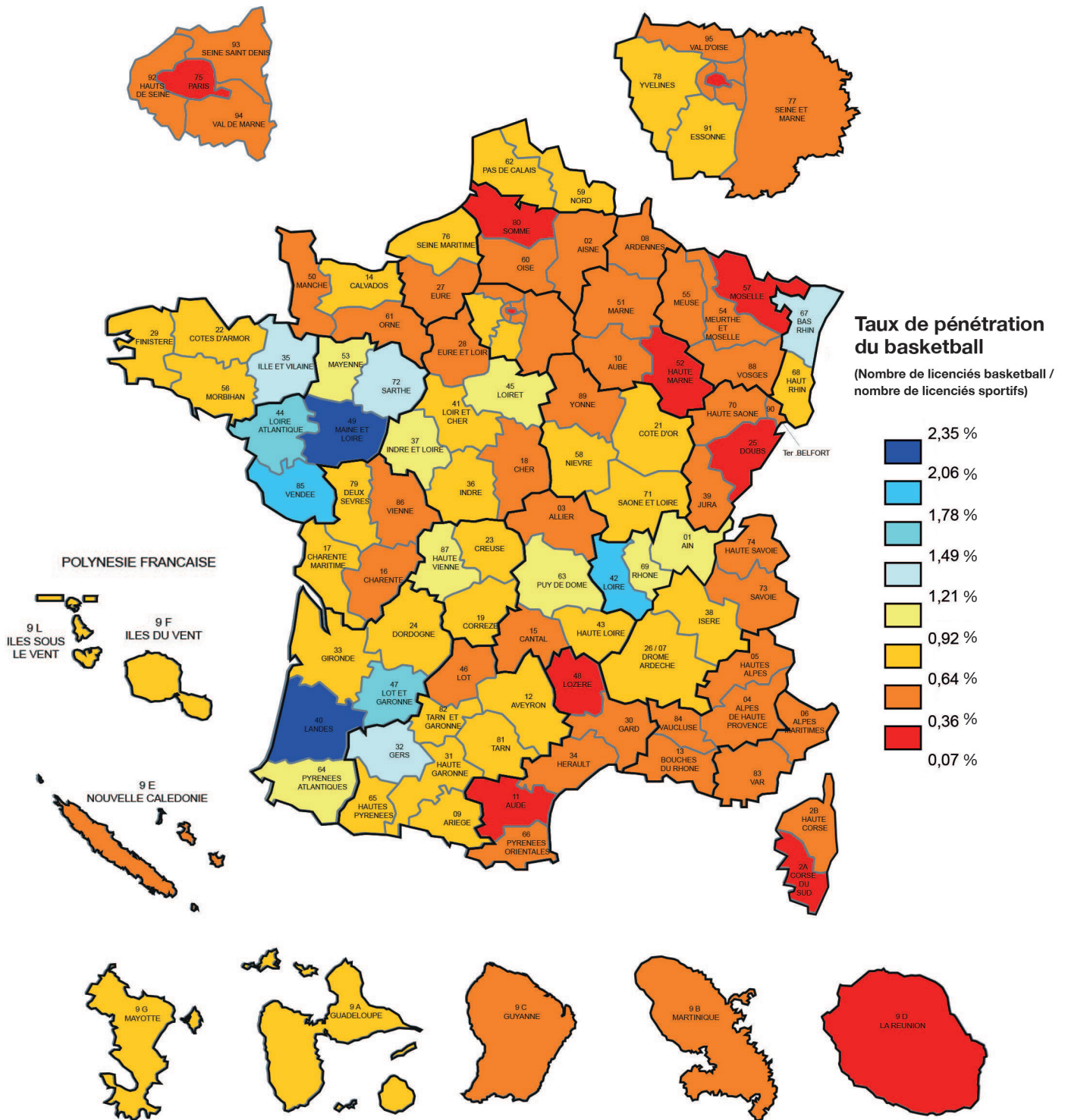
Le pourcentage de pratiquants dans la Ligue des Pays de la Loire est nettement supérieur à la moyenne nationale.

Plus de la moitié des licenciés ont moins de 17 ans.



Rapprochement du nombre de licenciés avec la population

Départements	Définition
Loire Atlantique	1,76 %
Maine et Loire	2,19 %
Mayenne	1,19 %
Sarthe	1,22 %
Vendée	1,92 %
Moyenne FFBB France	0,75 %



Pour les années à venir, la politique fédérale consiste à diversifier la pratique du basketball et en particulier le **3 x 3** pour répondre à l'évolution de la société (3 joueurs contre 3 joueurs sur un demi-terrain).

ORGANISATION - GOUVERNANCE

Élus



Avec plus de 60 000 licenciés, la ligue des Pays de la Loire de Basketball affiche des effectifs supérieurs à beaucoup de fédérations nationales. Sa gouvernance est calquée sur celle de la Fédération Française de Basketball.

Comité directeur

La Ligue régionale des Pays de la Loire est administrée par un Comité directeur composé de 30 membres. Ce Comité directeur comprend nécessairement, un jeune de moins de 26 ans, un médecin et 7 licenciées féminines.

Bureau

Le Comité directeur élit le président et valide la composition d'un Bureau composé d'un nombre de membres inférieur à la moitié du nombre de personnes élues au Comité directeur. Les membres du Bureau sont élus pour quatre ans et sont rééligibles.

Commissions

Véritable moteur du développement du basketball sur le territoire, la qualité de leur fonctionnement est le garant de la réussite des actions initiées par la Ligue régionale. Leurs présidents sont élus par le Comité directeur sur proposition du président de la Ligue régionale.

Les commissions actuelles sont :

- Basket en entreprise,
- Basket féminin,
- Basket jeunes, labellisation et autres pratiques,
- Communication et partenariat,
- Jeunesse,
- Démarche citoyenne,
- Discipline,
- Finances,
- Formation, bénévolat et fair-play,
- Informatique, nouvelles technologies, basket actu et réseaux sociaux,
- Médicale,
- Officiels,
- Salles et terrains,
- Sportive,
- Statuts, règlements, qualifications,
- Technique.

Salariés

La Ligue de Basketball emploie 11 salariés (9,37 ETC), sept agents administratifs et quatre techniciens dont un plus spécialement chargé de la formation et de la détection des arbitres, créé au 1^{er} septembre 2013, pour répondre à la problématique actuelle du manque d'arbitres.

De plus, le Ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale met à disposition de la Ligue trois cadres techniques sportifs (CTS).

Équipe technique régionale (ETR)

Régie par une convention signée entre la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et la Ligue régionale, l'ETR se positionne en tant que force de réflexion et de proposition.

Elle assure, dans sa composition et sa représentativité, la cohérence territoriale nécessaire au développement des pratiques.

L'ETR est garante des applications des directives nationales.

Déclinaison des directives nationales :

- pratiques compétitives de haut niveau : expertise, détection, entraînement et sélections ;
- accessibilité aux pratiques : conseils, formation et développement ;
- recherche et prospective.

Le coordonnateur participe à la constitution de l'ETR, l'anime et en gère les ressources. Il assure le lien entre la DRJSCS et les instances fédérales.

Organisation et composition :

L'équipe technique institutionnelle est composée des cadres d'État (CTS) et des salariés des Ligues et Comités départementaux conseillers techniques fédéraux (CTF) :

CTS

coordonnateur : Fabien Texier

CTS : Thierry Moullec - Christophe Allardi

CTF 44 : Gwénaél Lahonda

CTF 49 : Delphine Pasteau - Vanessa David

CTF 53 : Éric Le Corre

CTF 72 : Guillaume Coulbaut

CTF 85 : Florent Daheron - Jean-Pierre Gautron - Serge Guyau

CTF LIGUE : Mickaël Borrel - Éric John - Julien Claude - Alexandre Huet

MÉTHODE D'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS DE LA LIGUE DE BASKETBALL

■ Élaboration du plan d'actions de la Ligue pour la période 2012-2016

Pour élaborer le plan d'actions 2012-2016, le Comité directeur élu le 9 juin 2012 s'est réuni en séminaire à Pornichet les 12 et 13 octobre 2012.

La réflexion portait sur 4 thèmes :

- Le développement durable dans ses aspects sociétal et environnemental,
- Les nouvelles pratiques de basket jeunes,
- La communication et la formation,
- La déclinaison régionale de la politique fédérale.

■ Réflexion sur l'avenir du Basketball dans 10 ans

Un questionnaire a été élaboré et transmis à chaque Comité départemental de la Ligue.

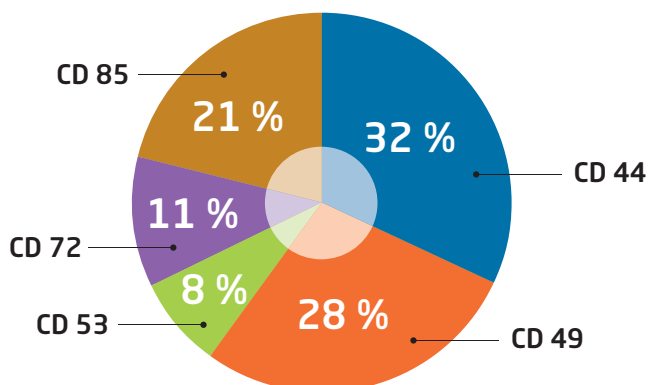
Le questionnaire et la synthèse de 2012 sont joints en annexe.

Les orientations dégagées de cette consultation ont permis de nourrir notre ambition 2025.

SITUATION DU BASKETBALL DANS LES PAYS DE LA LOIRE

■ Clubs

Clubs au 1 ^{er} juillet 2013	
CD 44	152
CD 49	133
CD 53	37
CD 72	58
CD 85	96
Total Pays de la Loire	476



Les Clubs engagés en championnat de France

	PRO A	PRO B	LFB	NM 1	LF2	NF1	NM 2	NF 2	NM 3	NF 3	Total
CD44		1	1			1	1	1	5	5	15
CD49	1		1	1			2	2	4	2	13
CD53									1	1	2
CD72	1								1	1	3
CD85					1	1	3	1	4	3	13

LFB : Ligue féminine de basket • NM : National masculin

■ Licenciés

Licenciés masculins

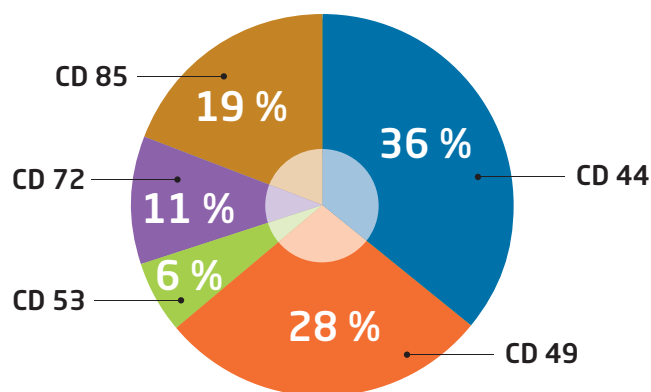
	Séniors	U20	U17	U15	U13	U11	U9	U7	Total
Loire Atlantique	4 013	664	792	1 068	1 477	1 591	1 487	808	11 900
Maine et Loire	3 128	623	617	722	1 083	1 182	1 110	758	9 223
Mayenne	608	123	84	197	177	192	146	162	1 689
Sarthe	1 511	337	327	418	474	519	504	432	4 522
Vendée	2 049	318	343	471	585	696	636	362	5 460
	11 309	2 065	2 163	2 876	3 796	4 180	3 883	2 522	32 794

U (under) = catégorie d'âge (U20 = - de 20 ans)

Licenciés féminines

	Séniors	U20	U17	U15	U13	U11	U9	U7	Total
Loire Atlantique	3 065	739	956	1 122	1 438	1 446	1 117	499	10 382
Maine et Loire	2 148	558	706	935	1 072	1 116	861	459	7 855
Mayenne	490	151	177	250	249	283	203	129	1 932
Sarthe	685	172	223	244	288	310	215	164	2 301
Vendée	2 055	418	541	677	887	919	766	315	6 578
	8 443	2 038	2 603	3 228	3 934	4 074	3 162	1 566	29 048

Total licenciés au 01 juillet 2013	
CD 44	22 282
CD 49	17 078
CD 53	3 621
CD 72	6 823
CD 85	12 038
Total Pays de la Loire	61 842



Jeunes

	U20	U17	U15	U13	U11	U9	U7	Total
Filles	2 038	2 603	3 228	3 934	4 074	3 162	1 566	29 048
Garçons	2 065	2 163	2 876	3 796	4 180	3 883	2 522	32 794
Total	4 103	4 766	6 104	7 730	8 254	7 045	4 088	42 090

■ Le sport de haut niveau

La formation des jeunes joueurs et joueuses débute dans des Sections sportives locales (SSL) créées en général à l'initiative des clubs. Elle se poursuit dans des Sections sportives départementales (SSD) gérées par les Comités départementaux de basketball.

La Ligue prend en charge les meilleurs joueurs et joueuses dans les Pôles Espoirs :

Objectifs :

Amener les potentiels minimes (14-15 ans) de la Ligue à leur meilleur niveau technique pour leur favoriser l'accès aux sélections nationales.

Moyens :

Mise à disposition de 5 cadres : 2 pour les femmes + 1 assistante de vie scolaire et 3 pour les hommes. Mise à disposition de véhicules pour les transports inter-sites.

Mise à disposition du matériel adéquat (ballons, tenues, petit matériel, matériel de musculation).

Scolarité :

Pour les jeunes filles : collège La Colinière de Nantes.
Pour les jeunes garçons : collège Victor Hugo de Nantes.

Hébergement :

Pour les filles : Creps* de Broussais à Nantes - chambres de 2 ou 3 personnes.
Pour les garçons : internat du Collège Victor Hugo à Nantes.

Creps : Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives*

Entraînements :

Des plages horaires adaptées permettent 12 à 14 heures d'entraînement par semaine. Des matches amicaux peuvent être programmés contre les meilleures équipes de la Ligue.

Suivi médical règlementaire :

Trois bilans médicaux complets (service de physiologie de l'effort au CHU de Nantes) sont organisés au début et pendant l'année scolaire.

Suivi hebdomadaire par un kinésithérapeute et un médecin.

Soutien scolaire :

Un professeur du lycée coordonne la structure. Il veille notamment à maintenir un équilibre harmonieux entre la vie scolaire et les activités sportives des élèves et assure un lien permanent entre les enseignants du collège et les cadres techniques du pôle.

Les Pôles espoirs participent au Championnat national UNSS (Union nationale du sport scolaire) : championnat par équipe d'établissements publics

dans lesquels sont engagés les autres Pôles espoirs nationaux et les sections sportives scolaires.

Le Pôle espoirs féminin a été champion de France UNSS en 2010 et vice-champion en 2009 et 2011.

Le Pôle espoirs masculin été champion de France UNSS en 2008 et vice-champion en 2010 et 2011.

ÉTAT DES LIEUX DES ÉQUIPEMENTS DANS LES PAYS DE LA LOIRE

■ État des lieux des salles de basketball dans les pays de la Loire

Comités	Catégorie de salles					Actions		
	H1	H2	H3	REF MATCH	TOTAL GÉNÉRAL	À rénover	À créer sport/spectacles	À créer pour les clubs
44	167	25	3	65	260	La majorité des gymnases date de 1970 et nécessite une rénovation, (sauf en Maine et Loire), en particulier l'accès aux handicapés doit être réalisé dans les trois ans à venir.	Aréna de 5 000 places	Dans les agglomérations de + de 5 000 habitants
49	130	19	3	70	222		Aréna Loire 5 000 places en construction	Dans les agglomérations de + de 5 000 habitants
53	49	4	0	15	68		Aréna de 3 500 places	Dans les agglomérations de + de 5 000 habitants
72	57	12	3	19	91		Antarès en service, coût d'utilisation très élevé	Dans les agglomérations de + de 5 000 habitants
85	88	15	3	70	176		Aréna de 5 000 places existante mais accès réservé	Dans les agglomérations de + de 5 000 habitants
Ligue	491	75	12	239	817		Aréna de 10 000 places	

Référence : Source FFBB

H1 : niveau de jeu départemental et régional • H2 : niveau de jeu pré-national, championnat de France jeunes, N3, N2, NF1, LF2 • H3 : niveau de jeu LFB, NM1, PRO-A, PRO-B, International • REF MATCH : Salles non classées mais répertoriées dans la base de données fédérale pour avoir dispensé au moins une compétition entre la saison 1997-1998 et 2009-2010

LFB : Ligue féminine de basket • LF2 : Ligue féminine 2 • NF1 : Nationale féminine 1 • NM1 : National masculin 1

« AMBITION 2025 »

- Avoir une équipe en Pro A masculin à Nantes,
- Accueillir à Nantes de grandes compétitions internationales,
- Faire progresser le basket féminin au plan qualitatif en favorisant l'accession à la LNB (Ligue Nationale Féminine) de deux ou trois clubs de la région,
- Conserver la première place des ligues en nombre de licenciés basket,
- Rapprocher la pratique du basket des lieux de vie et des demandes des habitants, notamment des jeunes (3 X 3).

Les journées de réflexion organisées par la ligue ont permis de déterminer les priorités d'actions suivantes :

- Créer un groupe de travail transversal entre les commissions technique, sportive et développement durable pour réfléchir à une nouvelle organisation des compétitions,

- Proposer des animations basket aux enfants sur les lieux commerciaux (gymnases à proximité centres commerciaux, places de marché...),
- Se déplacer vers les populations et établir une présence du basket loisir de proximité avec les nouvelles pratiques 3 x 3 et autres, proposer des licences contact sur des opérations délocalisées et y développer le sport pour tous (personnes en situation de handicap, population carcérale...),
- Intégrer la composante développement durable dans tous les cahiers des charges des manifestations organisées sur le territoire par le Ligue régionale,
- Appréhender et promouvoir différemment les pratiques féminine et masculine (communication, et formation des entraîneurs),
- Développer l'e-formation sur le territoire ligérien,
- Construire une plateforme d'échanges des bonnes idées et pratiques (à voir auprès de la FFBB), animer une banque de données.

BESOINS EN ÉQUIPEMENTS À L'HORIZON 2025

■ Création de salles de sport

Dans toutes les nouvelles zones urbaines de plus de 5 000 habitants des gymnases sont à créer.

Pour mémoire :

- un club de 130 licenciés a besoin d'une salle,
- un club de 250 licenciés a besoin de deux salles.

Lors du recensement des souhaits émis par les Comités départementaux il est apparu que tous souhaitaient la création de salles de sports supplémentaires dans toutes les villes de plus de 5 000 habitants de la région.

Sur les 108 villes de plus de 5 000 habitants recensées dans la base de données FFBB (chiffres au 1^{er} juillet 2012) :

- 38 ne possèdent qu'une seule salle de sport utilisée pour le basketball pour un total de 6 661 licenciés, soit une salle pour 175 licenciés basket,
- 35 disposent de 2 salles de sport utilisées par le basketball pour un total de 6 565 licenciés, soit une salle pour 188 licenciés basket,
- 15 disposent de 3 salles de sport utilisées par le basketball pour un total de 4 295 licenciés, soit une salle pour 286 licenciés basket,
- les 20 villes restantes (en majorité les plus grosses villes de la région) disposent de 162 salles pour accueillir 12 728 licenciés basket.

Sur la région, le taux d'occupation des salles référencées pour le basketball est le suivant :

Départements	Salles de basket répertoriées par la FFBB	Salles de basket utilisées en compétition	Salles de basket classées par la FFBB	Nb Clubs	Total licenciés	Nb licenciés/salle
CD44	255	192	195	152	22 282	116,05
CD49	219	172	151	133	17 078	99,29
CD53	64	43	47	37	3 621	84,21
CD72	91	66	72	58	6 823	103,38
CD85	174	125	102	96	12 038	96,30
National	7793	5156	3 623	3926	491 271	95,28

Salles de basket répertoriées par la FFBB : salles figurant dans la liste de la FFBB depuis 1997.

Salles de basket utilisées en compétition : salles ayant fait l'objet d'au moins une désignation au cours de l'année N-1.

Salles de basket classées par la FFBB : salles de basket répertoriées par la FFBB et ayant un classement fédéral (H1, H2, H3). Ce sont les salles utilisées régulièrement par les clubs de basket.

Ces données sont à rapprocher de la population sportive totale qui, en Pays de la Loire, est très nettement supérieure à la moyenne nationale.

	Population totale	Licenciés tous sports	Taux sportivité
CD de Loire-Atlantique	1 282 052	406 266	31,69 %
CD du Maine-et-Loire	784 810	217 925	27,77 %
CD de Mayenne	306 337	91 701	29,93 %
CD de la Sarthe	563 518	131 614	23,36 %
CD de Vendée	634 778	178 380	28,10 %
France	63 409 191	15 735 821	24,82 %

Source FFBB et INSEE saison 2010-2011

■ Création de salles multifonctions

- une salle de 3 500 places à gestion municipale en Mayenne,
- une salle de 5 000 places en Loire-Atlantique,
- une salle de 10 000 places à Nantes avec annexes : entraînement, musculation, soins, hydrothérapie, bureau entraîneur, VIP de qualité, salle de presse, connections multiples, régie télévision à demeure (voir fiche spéciale en annexe).

■ Structures d'hébergement

Pour chaque département, les comités départementaux sont demandeurs d'une **structure d'hébergement de 50 lits (grands) à proximité de deux gymnases**, pour organiser conjointement des stages de formation de joueurs et de formation d'arbitres.

Actuellement, les hébergements existants sont des internats de lycées ou du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives éclaté (CREPS) des Pays de la Loire. Ils sont peu adaptés aux besoins sauf les structures d'accueil de Sablé-sur-Sarthe et des Sables d'Olonne.

Structures d'hébergement	Existantes	À créer
44	3	1
49	2	1
85	6	1
53	3	1
72	1	1
Ligue	15	5

BESOINS PAR DÉPARTEMENT

Loire-Atlantique

Salles de sport :

- la majorité des salles de sport est en bon état, rénovée ou en rénovation,
- les nouveaux tracés des terrains doivent être réalisés d'ici trois ans,
- la mise à niveau pour l'accès des handicapés doit être réalisée pour le 31/12/2015,
- création dans chaque bassin de 5 000 habitants.

Salles multifonctions :

- **nécessité d'une nouvelle salle à Saint-Nazaire** et ce, malgré la salle de 500 à 1 000 places actuellement en construction,
- **installations permanentes compatibles avec les niveaux de compétitions pour l'Hermine Atlantique (Pro B masculin) et Nantes Rezé Basket (ligue1 féminine)**, les deux clubs phares du basket ,
- en ce qui concerne la **ville de Nantes, une grande salle de spectacle** doit être envisagée.

Un hébergement de 50 lits à proximité de deux gymnases, souhaité dans l'agglomération nantaise.

Maine-et-Loire

Salles de sport :

- la majorité des salles de sport est en bon état,
- les nouveaux tracés des terrains doivent être réalisés d'ici trois ans,
- la mise à niveau pour l'accès des handicapés doit être réalisée pour le 31/12/2015,
- création : dans chaque bassin de 5 000 habitants.

Salle multifonction :

la salle de Trélazé (49) donne satisfaction.

Un hébergement de 50 lits à proximité de deux gymnases.

Mayenne

Salles de sport :

- la majorité des salles de sport date des années 1970 et nécessite une rénovation,
- les nouveaux tracés des terrains doivent être réalisés d'ici trois ans,
- la mise à niveau pour l'accès des handicapés doit être réalisée pour le 31/12/2015,
- création : 5 dans l'agglomération de Laval, et dans chaque bassin de 5 000 habitants.

Salle multifonction :

une salle de spectacle de 3 500 places est à créer à Laval.

Un hébergement de 50 lits à proximité de deux gymnases.

Sarthe

Salles de sport :

- la majorité des salles de sport date des années 1970 et nécessite une rénovation,
- les nouveaux tracés des terrains doivent être réalisés d'ici trois ans,
- la mise à niveau pour l'accès des handicapés doit être réalisée pour le 31/12/2015,
- création **dans chaque bassin de 5 000 habitants.**

Salle multifonction :

Afin d'organiser les compétitions, le Comité départemental de basketball souhaite la **construction d'une salle à gestion municipale de 5 000 places ou l'octroi d'une subvention pour accéder à la salle Antares.**

Un hébergement de 50 lits à proximité de deux gymnases.

Vendée

Salles de sport :

- la majorité des salles de sport date des années 1970 et nécessite une rénovation,
- les nouveaux tracés des terrains doivent être réalisés d'ici trois ans,
- la mise à niveau pour l'accès des handicapés doit être réalisée pour le 31 décembre 2015,
- création dans chaque bassin de 5 000 habitants.

Salle multifonction :

La salle du Vendespace ne permet pas l'accueil permanent des clubs de basket et en particulier le club féminin de la Roche-sur-Yon qui joue en Nationale 1. Aussi, le comité départemental souhaite la **construction d'une salle de 5 000 places à gestion municipale pour les principaux clubs de La Roche-sur-Yon.**

Un hébergement de 50 lits à proximité de deux gymnases.

Synthèse des besoins en équipements

- Une salle multi-manifestations, modulable de 3 500 à 10 000 places assises (lieu souhaité : Nantes).
- Besoin en hébergements avec des installations sportives attenantes ou proches pour regrouper les formations d'athlètes et d'officiels (arbitres et table de marque).
- Création de gymnases supplémentaires dans toutes les agglomérations supérieures à 5 000 habitants.

Des besoins identifiés dans chaque département.

En Loire Atlantique

- Une nouvelle salle de plus de 1 000 places à Saint-Nazaire
- Des installations permanentes compatibles avec leur niveau de jeu pour l'Herminette de Nantes (Pro B masculin) et le Nantes Rezé Basket (Ligue 1 Féminine)

En Mayenne

- Une salle multifonction d'au minimum 3 500 places à LAVAL.

En Sarthe

- Une salle à gestion municipale de 5 000 places ou octroi d'une subvention au Comité départemental pour accéder à la salle ANTARES

En Vendée

- Une salle à gestion municipale de 5 000 places à La Roche sur Yon permettant d'accueillir les principaux clubs de la ville, la salle du VENDESPACE ne permettant pas cet accueil permanent.

ANNEXES

■ Annexe 1

Enquête adressée aux Comités départementaux de basket Scénario du futur : le Basketball dans 10 ans

SYNTHÈSE DES RÉPONSES

1. Depuis 10 ans, qu'est ce qui a changé ?

La responsabilité des dirigeants s'est accrue. Les règles de jeu évoluent, en particulier les tracés des terrains. Ces rectifications des lignes sont souvent à la charge des municipalités, ce qui accroît leurs coûts de fonctionnement.

Internet a beaucoup facilité les échanges inter clubs, entre les clubs et les comités, entre les comités et la ligue, entre les clubs et les ligues.

Clubs de base : les sites web des départements sont de qualités inégales.

La gestion devient plus difficile. Les licenciés deviennent des consommateurs.

La charge financière croît.

2. Objectifs principaux des comités départementaux

C'est soit une augmentation du nombre de licenciés, soit une structuration des clubs et du comité.

3. Objectifs secondaires

Augmenter le nombre de licenciés. Obtenir de nouveaux créneaux d'entraînement. Monter le niveau technique des minimes et benjamins. Améliorer la formation des dirigeants bénévoles. Améliorer le recrutement et la formation des arbitres. Améliorer la communication (interne et externe).

4. Locaux

Deux départements, sont propriétaires de leurs locaux. Les autres comités départementaux sont hébergés dans des maisons départementales des sports. Les sièges sont situés au centre des départements et sont d'accès facile.

5. Renouvellement des dirigeants de comités départementaux

Il ne pose pas de gros problème en général. L'organisation du championnat d'Europe féminin en juin 2013 a incité les élus en place à renouveler leur mandat lors des assemblées générales électorales de juin 2013.

Clubs : les parents de jeunes à partir de la catégorie d'âge des cadets (U16) ne s'investissent plus dans le club. Les parents s'engagent pour un ou deux ans.

6. Points forts des comités départementaux

Nos interlocuteurs ont du mal à formuler des réponses à cette question. En général ils se disent bien structurés et en capacité de s'appuyer sur une équipe de bénévoles de qualité.

7. Points faibles des comités départementaux

Le nombre de licenciés minimes/cadets/cadettes est en diminution. Confirmant le désintérêt général des ados qui se dirigent vers des sports non régulés. Mais il y a également perte dans les catégories très jeunes. Zones sans clubs peu accessibles.

8. Clubs en championnat de France : 46

	PRO A	PRO B	LFB	NM 1	LF2	NF1	NM 2	NF 2	NM 3	NF 3	Total
CD44		1	1			1	1	2	5	5	16
CD49	1		1	1			2	1	4	2	12
CD53									1	1	2
CD72	1								1	1	3
CD85					1	1	3	1	4	3	13
Total Région	2	1	2	1	1	2	6	4	15	12	46

9. Clubs en championnat régional : 136

Équipes masculines

	44	49	53	72	85	Total
RM1	6	2	0	3	3	14
RM2	7	10	1	3	3	24
RM3	15	8	1	4	8	36
TOTAL	24	19	4	10	15	74

Équipes féminines

RF1	5	5	0	2	3	14
RF2	11	6	1	1	3	24
RF3	5	5	2	3	8	24
TOTAL	23	12	3	4	15	62

TOTAL	47	31	7	14	34	136
% équipes	35.33%	23.30%	5.26%	10.52%	25.56%	

10. Dirigeants de clubs.

Ils sont en général expérimentés, très sollicités. Un problème de renouvellement va se poser (beaucoup ont entre quarante et cinquante ans). Une tendance à la féminisation se dessine.

Club : investissement sur un ou deux ans seulement. Ceux en place sont assez âgés. Les parents de cadets ne s'investissent plus.

11. Cadres techniques de clubs.

Ils ne sont pas encore tous professionnalisés. Les emplois jeunes n'ont pas été remplacés par des professionnels dans les petits clubs. Ils ont écarté les bénévoles lors de leur instauration, mais lors de leur disparition, les bénévoles ne sont pas revenus. Des coaches femmes apparaissent pour les garçons.

12. Licences

La part club du prix des licences n'est pas assez élevée. Des prestations de qualité permettraient d'augmenter la part club.

Clubs : un club de 157 licenciés dont les licences seniors sont de 100 à 120 € ne peut avoir qu'un contrat aidé (12 à 15 heures). Un contrat à temps plein est possible à partir de 200 licenciés.

13. Licences jeunes

Équipes de jeunes de la région actuellement engagées en championnat national : 24

	44	49	53	72	85	Total
U20 M (Juniors)	1				1	2
U18 M (Cadets 2)	1	2		1	1	5
U17 M (Cadets 1)				1	1	2
U15 M (Minimes)	1	2		1		4
U17 F1 (Cadettes)	3	1			2	6
U17 F2 (Cadettes)			1			1
U17 M (Cadettes)	1	1	1		1	4

TOTAL	7	6	2	3	6	24
-------	---	---	---	---	---	----

Équipes de jeunes de la région actuellement engagées en Championnat régional : 156

	44	49	53	72	85	Total
U20 M (Juniors)	9	4	0	3	4	20
U17 M (Cadets)	13	12	1	3	4	33
U15 M (Minimes M)	9	7	1	2	5	24
U17 F (Cadettes)	6	9	2	1	5	23
U15 F (Minimes F)	9	7	2	1	5	24
U13 M (Benjamins)	5	4	2	2	3	16
U13 F (Benjamins)	5	4	2	2	3	16

TOTAL	56	47	10	14	29	156
% équipes	35.9%	30.1%	6.4%	9.0%	18.6%	

Le prix moyen d'une licence minime est de 60 € en Mayenne. Si on rapporte cette somme à 30 semaines de fonctionnement comportant deux entraînements de 2 heures + un match de 2 heures on obtient 6 heures x 30 soit 180 heures d'encadrement. Soit 30 centimes de l'heure. Ce qui est peu au regard de la simple surveillance qui se double d'un apprentissage gestuel dans le cadre d'une activité physique contrôlée.

À titre indicatif, le prix de 6 x 2 heures de cours collectif de ski dans une station familiale des Alpes est de 143 € en basse saison en 2012. (Soit # 12 € de l'heure).

Le babysitting est de 8 euros de l'heure alors que la licence des minimes est de 90 € à Nantes, soit #50 centimes de l'heure.

14. Licences loisir

Elles sont en expansion, contrôlées par les clubs qui demandent les créneaux dans les gymnases. La pratique est libre et sans arbitre (cas particulier en Sarthe). Hommes, femmes ou mixte. Quelques personnes jouent sans licence (environ 10 %) malgré les avertissements des comités départementaux. À titre d'exemple, le CD 85 estime à 1 000 personnes, la pratique loisir dans son département.

Le prix de la licence loisir doit être le même que le prix senior pour éviter que de bons joueurs délaissent le championnat normal pour opérer en loisir et ainsi fausser les résultats.

Club : licence normale, autogestion des équipes.

15. Pratique non réglementée.

Beaucoup de jeunes pratiquent le basket sans licence dans les terrains de plein air.

Cette pratique est non réglementée et non répertoriée.

16. Territoire

Les zones sans basket sont connues depuis longtemps. Elles correspondent à des territoires qui ne sont pas très peuplés et/ou qui ont un passé de football important. À signaler, le travail réalisé par le club d'Evron en Mayenne (en coopération territoriale) qui décentralise des matchs de jeunes dans les communes environnantes pour faire connaître le basketball. À voir la FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) qui organise des compétitions avec des règles plus souples (mixité) dans certains secteurs.

17. 3 X 3

Nos interlocuteurs sont perplexes devant l'arrivée officielle de cette forme de jeu pratiquée depuis longtemps spontanément. Elle peut être un plus pour la formation des jeunes.

Club : si une équipe prend les trois meilleurs joueurs de l'équipe, les autres ne peuvent pas jouer.

La FFBB poursuit là un but qui est de licencier des nouveaux pratiquants. La pratique sera limitée aux périodes sans compétition (mai à septembre). Le prix de la licence serait de 2 euros. Des championnats du Monde sont organisés depuis l'été 2013.

18. Règlement de jeu

Le règlement de jeu évolue tous les quatre ans au cours des championnats du monde seniors hommes. Il ne change plus beaucoup, il se rapproche maintenant des règles de la NBA (championnat américain). Le sentiment général à ce sujet est que le changement doit se faire en même temps pour toutes les catégories. Une harmonisation des règles des championnats est à envisager.

Club : demande de brassage des équipes au début de chaque saison. Aller plus loin dans la saison. Le championnat de jeunes se termine fin mars en Loire-Atlantique.

19. Arbitres

Pour une équipe engagée, le club doit fournir un arbitre dans les divisions départementales qualifiant pour le championnat régional et au-dessus. Les anciens joueurs ne sont pas sollicités. La gestuelle est trop prise en compte dans la formation.

Club : l'entrée en formation est uniquement en début de saison. Faire une formation permanente permettant d'entrer en action immédiatement. Le foot fait trois entrées dans la saison.

20. Officiels de table de marque (OTM)

Au moins deux, un pour tenir la feuille, un pour les appareils.

21. Entraîneurs

Manque de formation (Sarthe) coach et entraîneur : les fonctions doivent être dissociées dans les petits niveaux. La formation est devenue trop livresque. Beaucoup d'entraîneurs formés et possesseurs de diplômes abandonnent après quelques années d'exercice.

Club : pas assez de formations différenciées.

22. Joueurs

Primes inadmissibles dans les niveaux départementaux. Inciter les joueurs en fin de carrière à passer à l'arbitrage.

Haut niveau : les tenues devraient être identiques pour tous les clubs (différence par le jeu des couleurs), pour gagner en esthétique.

23. Contrôle médical

Il n'est pas assez rigoureux surtout pour les plus de trente ans. Le certificat est signé par le médecin de famille. Un contrôle cardiaque devrait être obligatoire.

■ Annexe 2 : cahier des charges d'une salle multifonction

Implantation souhaitée : NANTES

Cette salle est destinée à accueillir des manifestations sportives, des manifestations culturelles et des compétitions de jeux vidéo.

1. Localisation

À proximité du périphérique et des autoroutes.
Proche d'un grand centre commercial pour utiliser le parking.

Proche de l'aéroport avec accès efficace des transports en commun.

À proximité d'hôtels 3 et 4 étoiles.

Dans l'éventualité du nouvel aéroport, l'emplacement idéal serait au nord de Nantes, sur l'axe Nantes- Rennes en liaison avec les infrastructures prévues pour l'aéroport et dans l'optique d'un nouveau centre commercial excentré à créer.

2. Capacité

Modulable de 3 500 à 10 000 places assises très confortables. Les premières tribunes doivent être rétractables pour s'adapter à de multiples spectacles sportifs ou autres. Parquets mobiles. Possibilité de scène. Eclairage dynamique spécialisé. Écran géant 4 faces.

Les besoins actuels pour les deux clubs phare, Nantes-Rezé-Basket et Hermine-Nantes-Atlantique, oscillent entre 3 500 et 5 000 places en fonction de leurs résultats.

Toutefois la région est la plus dynamique de France en terme de licenciés, des matches de haut niveau et internationaux (5 à 10 par an, tous sports confondus), permettraient aux basketteurs, basketteuses et autres sportifs d'avoir une image réelle des champions.

La région pourrait accueillir de grandes manifestations internationales sportives et culturelles dans d'excellentes conditions et recueillir de bons retours en notoriété et au plan économique.

Transformable en salle de spectacle, cette salle prendrait également la relève ou compléterait la programmation du Zénith.

L'accueil des jeux vidéo est à prévoir pour une utilisation optimum dans les cinq ans.

Bien entendu, l'accès handicapés est prévu dans la conception de l'ensemble.

3. Annexes

Les critères de qualité, de convivialité et de confort doivent être présents partout. Il faut faire de la salle un endroit mythique urbain moderne.

Salle annexe d'entraînement, pouvant être transformée, accessible au public, et organisée en vue du jeu 3 X 3 pendant les congés scolaires et hors saison sportive.

Lieu d'échanges : galerie marchande, boutiques, restauration rapide.

Vestiaires

Salle de presse

Salle d'interview

Infirmierie - Salle de contrôle antidopage

4. Annexes spécialisées

Salle de musculation. Ouverte au public en semaine et hors entraînements.

Hydrothérapie. Accessible au public en semaine et hors entraînements.

5. Studio de production

Avec caméras fixes. Câblage pendant la construction. La diffusion des rencontres pourrait ainsi se faire aisément et directement (par exemple sur internet).

6. VIP

1 000 places assises très confortables. Salle de réception de 1 000 m². Les clubs, pour séduire les sponsors éventuels, doivent pouvoir les recevoir dans un cadre de qualité.

7. Divers

Accès internet gratuit dans tout le complexe.

